

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1746/SG/FP infligeant un blâme à un commis des S.A.F. du corps territorial de l'Administration générale.

n° 73-1746/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 décembre 1973

Numéro JO
n° 24 du 26/12/1973

Date du numéro
26 décembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Un deuxième blâme est infligé à M. Dijilal Rayalé Warsama, commis des services Administratifs et Financiers de 2° classe, 3° échelon du corps territorial de l'Administration générale, en service au Port de Commerce de Djibouti, pour absences irrégulières répétées.